

PARC EOLIEN DE LA VOIE CORETTE

DEPARTEMENT DE LA SOMME

PORTER-A-CONNAISSANCE

Juillet 2022

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
1. PREAMBULE.....	3
2. MODIFICATIONS DES CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES	5
2.1. PRESENTATION DU GROUPE RWE	5
2.1.1. Historique du groupe	5
2.1.2. Activités du Groupe RWE et de sa filiale RWE Renewables.....	5
2.1.3. Activités de RWE Renouvelables France.....	7
2.2. CAPACITES FINANCIERES.....	8
2.2.1. Financement du projet et plan d'affaires previsionnel	8
2.2.2. Garanties financières	9
2.3. CAPACITES TECHNIQUES	10
2.3.1. Préambule.....	10
2.3.2. Description des capacités techniques de RWE Renouvelables France.....	10
2.3.3. Description des capacités techniques de NORDEX France	16
3. CONFORMITE AU PLU	19
ANNEXE 1	20
KBIS	20
ANNEXE 2	24
LETTRE DE SOUTIEN DE RWE RENEWABLES	24
ANNEXE 3	30
BILAN FINANCIER DU GROUPE RWE.....	30
ANNEXE 4	34
PLAN D’AFFAIRES PREVISIONNEL DU PROJET	34
ANNEXE 5.....	38
LETTRE D’ENGAGEMENT DU TURBINIER	38

1. PREAMBULE

Le 19 mai 2015, la société Parc Eolien Nordex LIX S.A.S, devenue Parc Eolien de la Voie Corette S.A.S, a déposé auprès des services de la Préfecture de la Somme une demande d'autorisation environnementale.

Le nouveau KBis est joint en Annexe 1.

La société Parc Eolien Nordex LIX S.A.S appartenait au groupe NORDEX, lequel cumulait une activité de fabrication et maintenance de turbines éoliennes avec une activité de développement de parcs éoliens. La société Parc Eolien Nordex LIX S.A.S avait confié le développement de son parc éolien à la filiale française de ce groupe, la société NORDEX France SAS.

Ces dernières années, les ventes d'éoliennes Nordex ont connu une progression importante, qui a nécessité d'adapter l'activité de NORDEX en conséquence avec des investissements significatifs. C'est la raison pour laquelle NORDEX a décidé de recentrer son activité et ses investissements sur la fabrication d'éoliennes et a envisagé la cession de son activité de développement de parcs éoliens.

C'est le groupe RWE, au travers de sa filiale RWE Renewables, acteur majeur des énergies renouvelables en Europe et dans le monde, développeur et exploitant de parcs solaires et éoliens, qui a été sélectionné par NORDEX pour l'acquisition de son activité de développement.



Le 2 novembre 2020, la société NORDEX France SAS, a ainsi cédé à la société RWE Renewables, sa filiale NXD France SAS, qui a été ensuite renommée RWE Renouvelables France, et dont l'activité est le développement de parc éoliens et solaires en France. La société NORDEX SE a quant à elle cédé à la société RWE Renewables ses filiales, dont la société Parc Eolien Nordex LIX S.A.S, qui a été ensuite renommée Parc Eolien de la Voie Corette S.A.S.

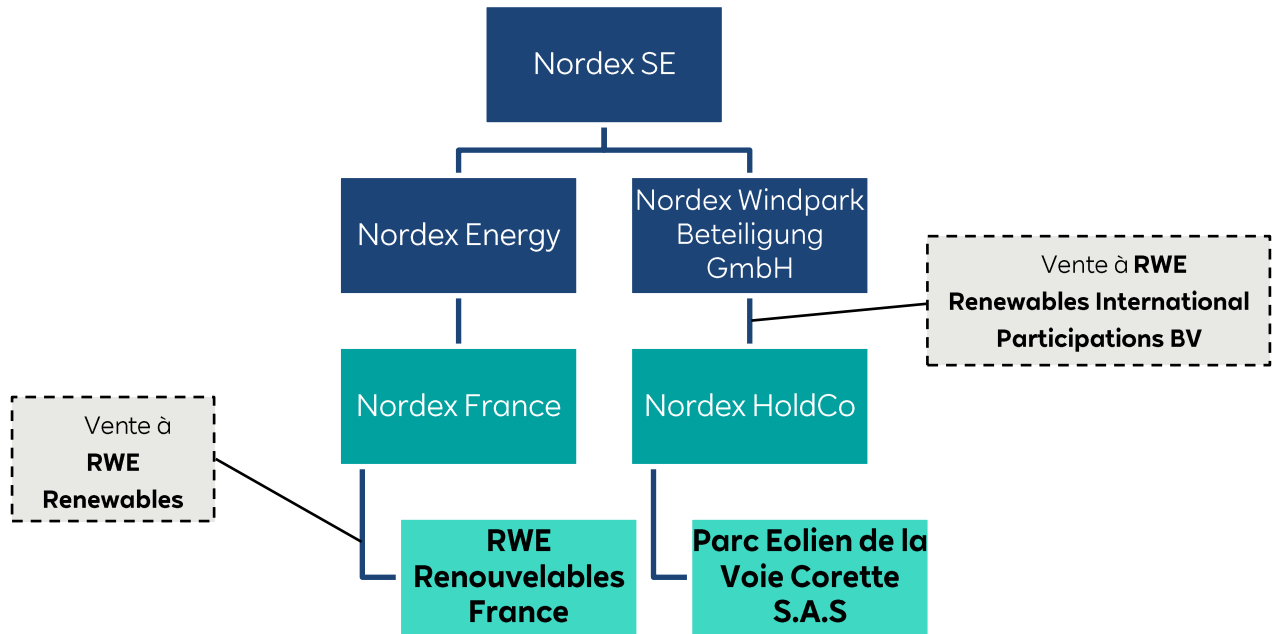


Figure 1 : Schéma explicatif du rachat des activités de développement de Nordex France par RWE Renewables

Aujourd'hui, la société Parc Eolien de la Voie Corette S.A.S (anciennement Parc Eolien Nordex LIX S.A.S) est nouvellement filiale du groupe RWE Renewables. Elle continue d'être le porteur du projet, à solliciter l'ensemble des autorisations liées à ce projet et prendre l'ensemble des engagements techniques et environnementaux.

Le développement de son parc éolien a été confié à la société RWE Renouvelables France.

2. MODIFICATIONS DES CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES

2.1. PRESENTATION DU GROUPE RWE

2.1.1. HISTORIQUE DU GROUPE

Le groupe RWE est un **producteur d'électricité depuis plus de 120 ans**, son activité a commencé en 1898. A partir de 1976, il se lance dans la recherche et l'exploitation d'installations d'énergie renouvelable.

2019-2020	Fusion d'Innogy et des activités renouvelables de E.ON faisant de RWE l'un des plus gros producteurs d'électricité issue d'énergies renouvelables
2016	Création d'Innogy, filiale dédiée de RWE, regroupant les départements Renouvelables, Réseau & Infrastructure et Distribution
1976	Lancement des recherches et du développement des installations de production d'électricité issue d'énergies renouvelables
1928	Construction de la première ligne électrique en Allemagne
1898	Création de RWE à Essen, en Allemagne

2.1.2. ACTIVITES DU GROUPE RWE ET DE SA FILIALE RWE RENEWABLES

RWE AG, dont le siège social est basé à Essen en Allemagne, est la maison mère du Groupe. Elle emploie 20 000 collaborateurs. À travers ses filiales, cette société distribue électricité, gaz, eau et services environnementaux à plus de 120 millions de clients (particuliers et entreprises), principalement en Europe et en Amérique du Nord.

Le rôle de RWE AG est de contrôler et de coordonner les activités de ses filiales à 100%, notamment RWE Renewables qui assure le développement et l'exploitation d'installations de production d'énergie renouvelable.

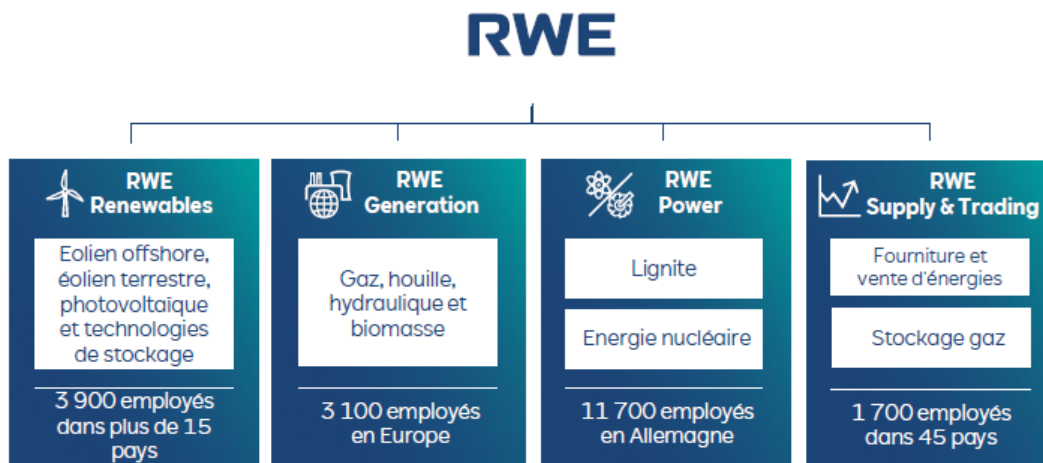
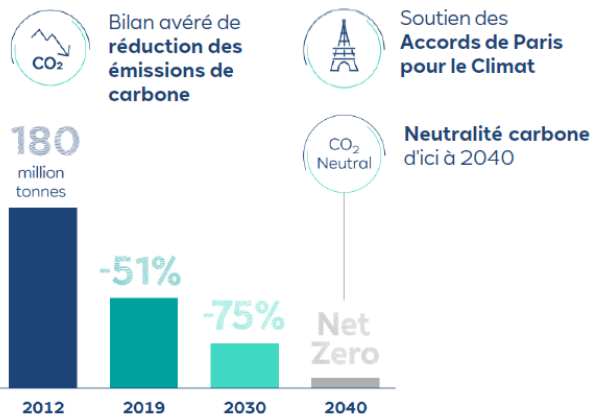


Figure 2 : Structure et activités du groupe RWE

Au cours des dernières années, **RWE s'est fondamentalement repositionnée**. La société souhaite aujourd'hui contribuer à la transformation du secteur de l'énergie grâce à une production d'électricité quasiment « décarbonée », à la fois sûre et abordable.

En particulier, **RWE s'est fixée pour objectif de devenir neutre en carbone d'ici 2040**.



Aujourd'hui, la société RWE Renewables, forte de **3 500 collaborateurs** dans le monde, détient un ensemble d'installations d'énergies renouvelables dont la capacité de production représente **près de 9 GW au travers le monde**. L'éolien terrestre représente 70% de cette capacité et l'éolien offshore 20%. **RWE Renewables est le deuxième producteur mondial d'électricité issue de l'énergie éolienne offshore** et le troisième producteur européen d'électricité issue d'énergies renouvelables.

La présence internationale de RWE Renewables se traduit par l'existence de plusieurs sites de production d'électricité qui permettent de fournir les marchés du monde entier. RWE Renewables n'était jusqu'en 2020 pas encore présent sur le marché français mais c'est désormais chose faite avec l'acquisition de la société RWE Renouvelables France.

RWE est ainsi capable de fournir une offre d'électricité internationale issue d'énergies renouvelables grâce à un ensemble de filiales dans une dizaine de pays différents :

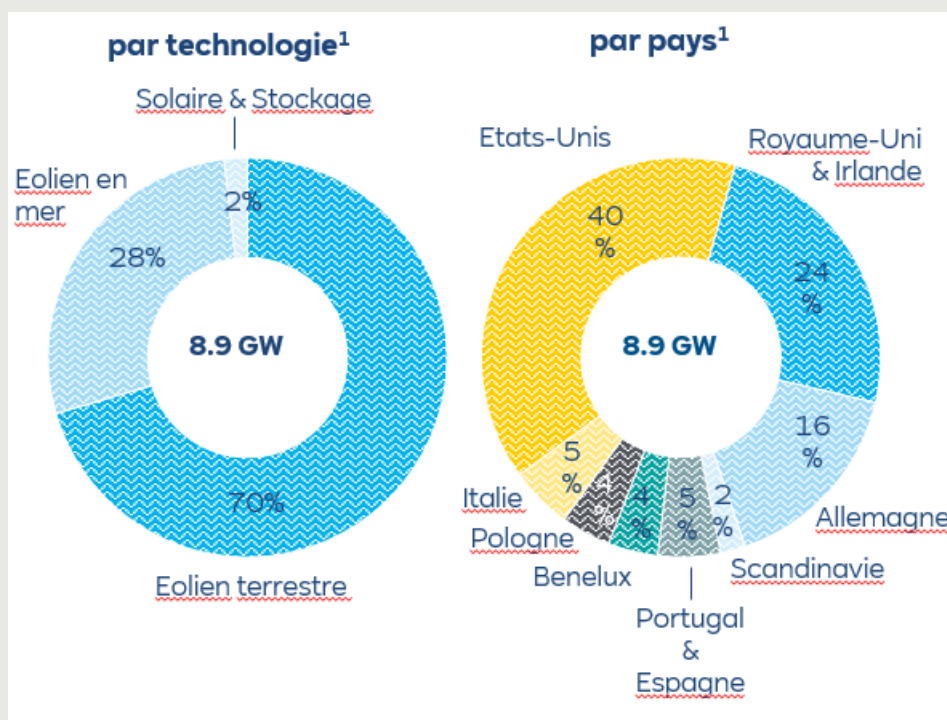


Figure 3 : répartition des activités du groupe RWE par technologie et pays

2.1.3. ACTIVITES DE RWE RENOUVELABLES FRANCE

RWE Renouvelables France est une société créée en 2020 par Nordex France dans le but de vendre son activité de développement à RWE Renewables.

Celle-ci regroupe les anciens salariés de Nordex France qui travaillaient au sein de son département développement.

La filiale NORDEX France avait, elle, été créée en 2001 par NORDEX pour renforcer cette position lorsque le marché français a véritablement démarré. Pendant vingt ans, NORDEX France a développé des projets de parcs éoliens de A à Z, incluant :

- l'identification de sites adaptés,
- les contacts locaux (élus, agriculture, riverains, propriétaires fonciers, administrations...),
- les études d'impact (paysage, faune et flore, acoustique...),
- les études de faisabilité technique (vent, accès, raccordement électrique) et économique,
- les autorisations administratives (autorisation environnementale, permis de construire, raccordement, autorisation d'exploiter...)
- la gestion des chantiers (infrastructures, raccordement, montage),
- l'exploitation technique et la maintenance des éoliennes.

Fort de cet expérience, NORDEX France était mi-2020 l'un des principaux acteurs du développement de l'éolien en France avec plus de 1 000 MW déjà en fonctionnement.

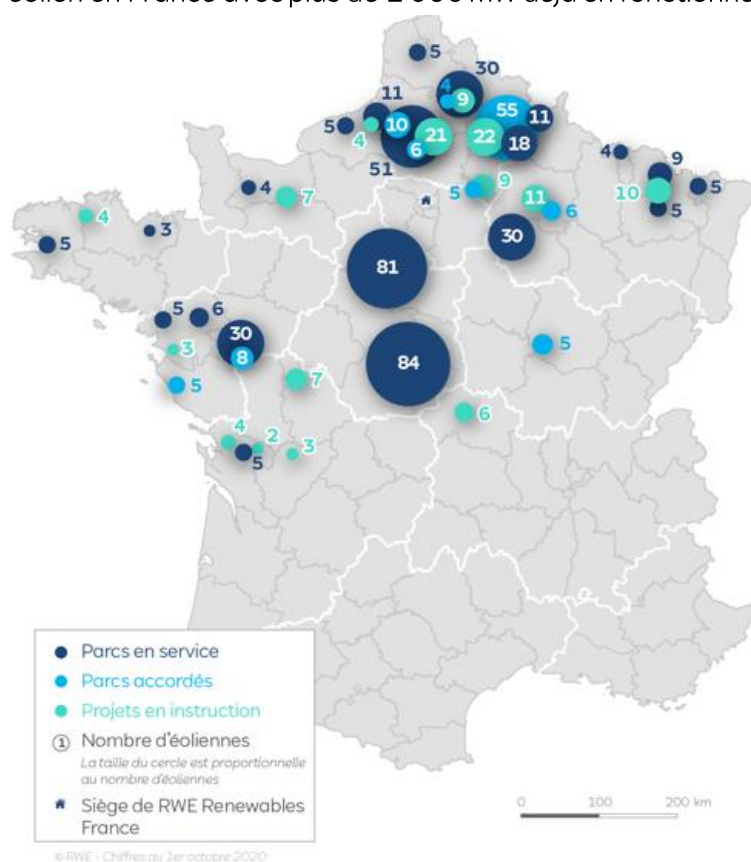


Figure 4 : Répartition des projets éoliens développés par Nordex France, puis RWE Renouvelables France

Disposant aujourd'hui d'une équipe de plus de 133 personnes, RWE Renouvelables France poursuit cette activité de développement et dispose de 440 MW environ de projets autorisés en permis de construire, en chantier ou à construire et environ 700 MW de projets à différents stades d'étude. RWE Renouvelables France a par ailleurs pour ambition de poursuivre l'activité d'exploitation et de maintenance des éoliennes.

2.2. CAPACITES FINANCIERES

2.2.1. FINANCEMENT DU PROJET ET PLAN D'AFFAIRES PREVISIONNEL

Suite aux modifications proposées, l'investissement initial pour le parc éolien de la Voie Corette est estimé à environ 33 millions d'euros (tandis que les charges d'exploitation sont estimées autour de 1 300 000 € par an).

L'électricité produite par le parc éolien de la Voie Corette sera vendue sur le marché de l'électricité, tout en bénéficiant d'un Complément de Rémunération, calculé à partir du prix cible moyen des appels d'offres de 2020 (5ème, 6ème et 7ème cessions) dont les résultats ont été publiés, soit 61,2 €/MWh.

Des études de vent ont été réalisées sur plusieurs années, permettant ainsi d'estimer la production du parc éolien à 55,59 GWh/an. Il s'agit de la production nette calculée avec une probabilité de 75% (P75) sur la base des études de vent réalisées sur site. Il s'agit là d'une hypothèse qui sera vérifié par des experts indépendants agréés par les établissements bancaires.

Dans ces conditions, le chiffre d'affaires, correspondant à la vente de l'électricité produite par le parc éolien de la Voie Corette, peut être estimé à 3 361 k€ pour la 1ère année pleine d'exploitation.

Un plan d'affaires prévisionnel est fourni en Annexe 4. Il prouve la capacité de la société d'exploitation à générer du bénéfice et donc à assumer l'ensemble des obligations susceptibles de découler de son fonctionnement, notamment le respect des intérêts visés à l'article L511-1 du code de l'environnement.

Il avait été indiqué que le projet serait financé de la manière suivante :

- apport en capital des actionnaires de la société Parc Eolien de la Voie Corette à hauteur d'environ 20% des besoins de financement du projet ;

emprunt bancaire à hauteur d'environ 80%.

Ces éléments relatifs au financement du projet n'ont pas changé.

Notons néanmoins que si le prêt bancaire n'est pas obtenu, la maison mère RWE AG assurera la totalité du financement du projet en fonds propres (lettre de soutien présentée en Annexe 2).

Le bilan financier de RWE AG est présenté en Annexe 3.

Le **plan d'affaires prévisionnel** du projet de parc éolien fourni dans la demande d'autorisation environnementale demeure lui aussi **inchangé** et est rappelé en Annexe 4.

2.2.2. GARANTIES FINANCIERES

Conformément à l'arrêté du 26 août 2011 modifié, relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent au sein d'une installation soumise à autorisation au titre de la rubrique 2980 de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement, la société Parc Eolien de la Voie Corette S.A.S constituera une garantie financière, par éolienne, d'un montant calculé selon la formule suivante (applicable à un aérogénérateur dont la puissance unitaire est supérieure à 2 MW) :

$$Cu = 50\,000 + 25\,000 \times (P-2)$$

Avec :

Cu étant le montant initial de la garantie financière d'un aérogénérateur

P étant la puissance unitaire installée de l'aérogénérateur en MW.

Pour le projet de la société Parc Eolien de la Voie Corette S.A.S, **la garantie financière constituée sera de 90 000 euros par aérogénérateur.**

Cette garantie sera actualisée selon la formule suivante.

$$M_n = M \times [(index_n / index_0) \times (1 + TVA_n) / (1 + TVA_0)]$$

Avec :

M_n est le montant exigible à l'année n.

M est le montant initial de la garantie financière de l'installation

$Index_n$ = indice TPO1 en vigueur à la date d'actualisation du montant de la garantie.

$Index_0$ = indice TPO1 en vigueur au 1^{er} janvier 2011 (soit 102,1807) calculé sur la base de 20.

TVA_n = taux de la taxe sur la valeur ajoutée applicable aux travaux de construction en vigueur à la date d'actualisation de la garantie.

TVA_0 = taux de la taxe sur la valeur ajoutée au 1^{er} janvier 2011 (soit 19,60 %).

Cette garantie sera constituée avant la mise en service du parc comme le précise l'article R.516-2 du Code de l'Environnement. Elle résultera d'un engagement écrit d'un organisme bancaire ou d'assurance, et/ou d'une consignation volontaire déposée sur un compte ouvert dans les livres de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC). La preuve de la constitution de cette garantie sera alors transmise au Préfet de la Somme, conformément à la réglementation en vigueur.

2.3. CAPACITES TECHNIQUES

2.3.1. PREAMBULE

Le fournisseur principal de la société Parc Eolien de la Voie Corette S.A.S sera toujours NORDEX France, qui fournira les éoliennes de type N117 / 3600 et assurera leur montage.

Une lettre d'engagement du turbinier est jointe en Annexe 5.

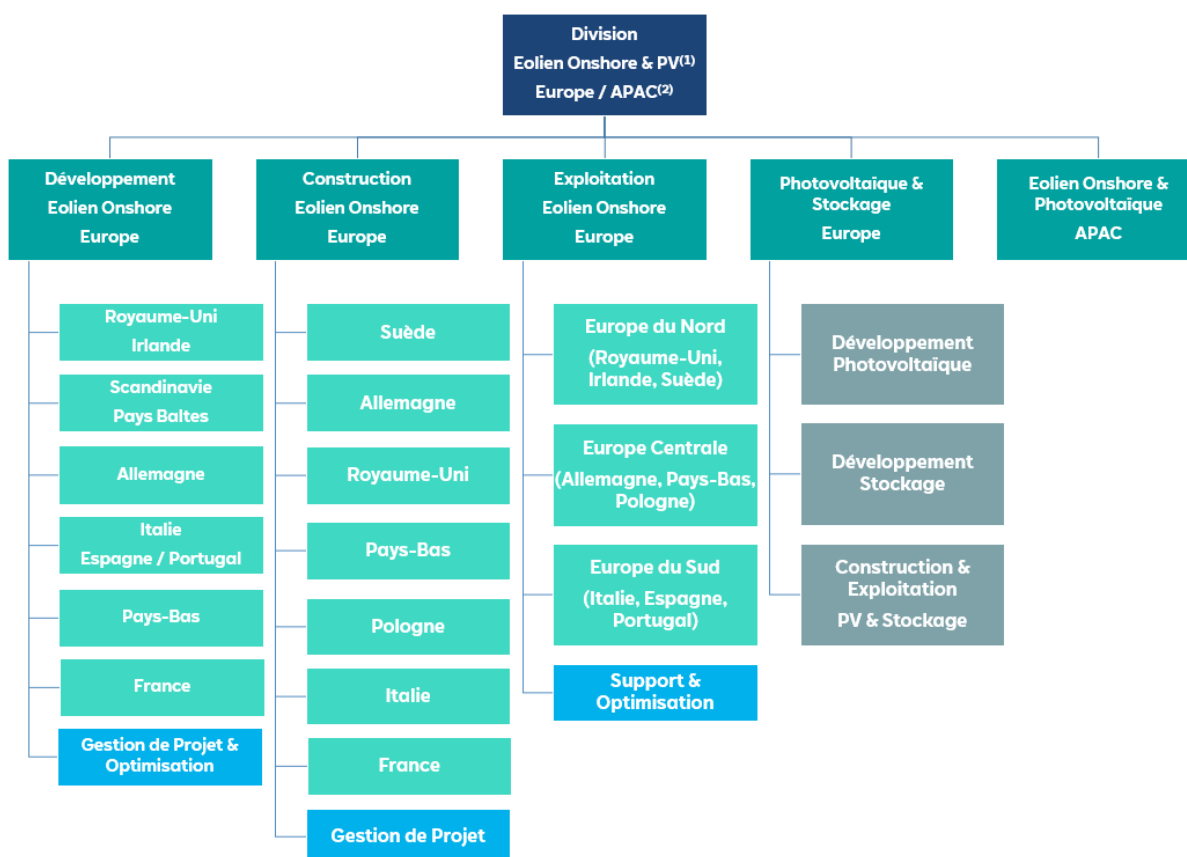
La société Parc Eolien de la Voie Corette S.A.S confiera également :

- la réalisation du chantier à RWE Renouvelables France via un contrat de construction ;
- puis l'exploitation technique et la maintenance des éoliennes à NORDEX France ou RWE Renouvelables France via un contrat d'exploitation technique et de maintenance.

Les capacités techniques présentées ci-après seront donc celles de RWE Renouvelables France et de NORDEX France.

2.3.2. DESCRIPTION DES CAPACITES TECHNIQUES DE RWE RENOUVELABLES FRANCE

La société RWE Renouvelables France étant nouvellement créée, elle constituera rapidement un département construction, exploitation et maintenance en France mais s'appuiera dans un premier temps sur les compétences de construction et d'exploitation des équipes de sa maison mère, RWE Renewables, particulièrement sa branche européenne.



(1) Solaire Photovoltaïque / (2) Asie Pacifique

Figure 5 : Organigramme de la division européenne Eolien Onshore et Photovoltaïque (Novembre 2020)

En effet, RWE Renewables a pour objectif de maîtriser intégralement l'ensemble des étapes d'un projet éolien, du développement à la maintenance en passant par la construction.

Sa division européenne exploite ainsi (après les avoir construit) plus de 2 900 MW d'éolien terrestre dans une dizaine de pays (chiffres au 1^{er} mars 2020).

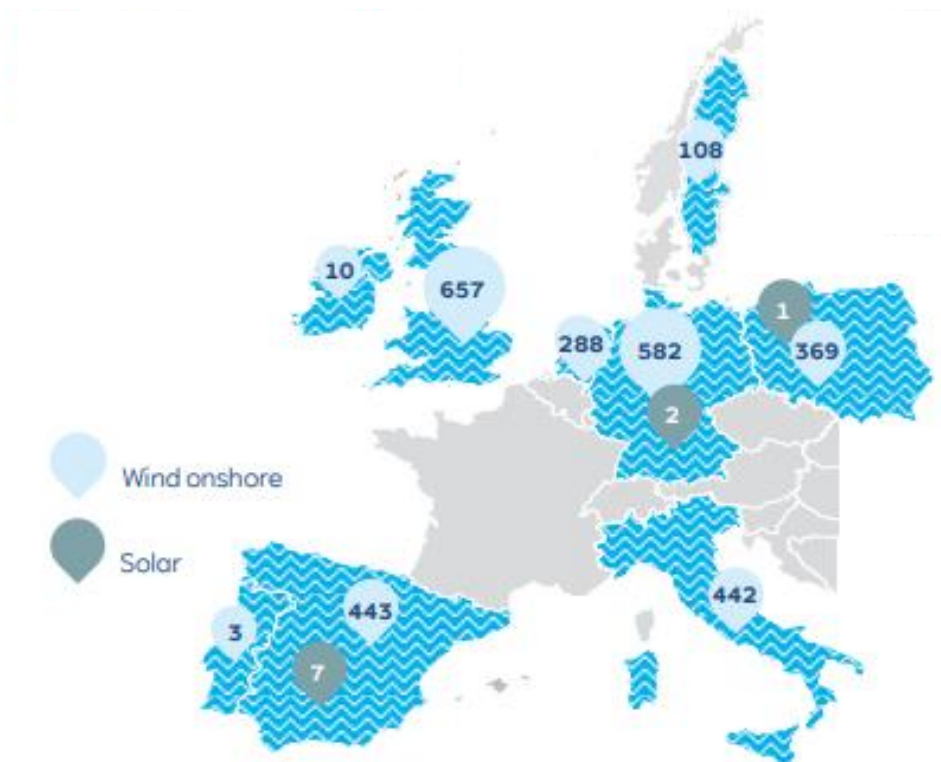


Figure 6 : Puissance éolienne et solaire (en MW) construite et exploitée par RWE Renewables en Europe – Source : RWE (Mars 2020)

Construction

La division européenne comporte un département dédié à la construction des projets éoliens, composé de 27 personnes réparties dans une dizaine de pays et dont l'expérience leur permet de gérer des projets complexes dans le respect des délais et des budgets grâce à leurs compétences clés :

- Planification et gestion de projets ;
- Gestion des appels d'offre « sous-traitance » avec une approche multi-lots ;
- Supervision de chantier ;
- Contrôle qualité des infrastructures et des machines.

Par ailleurs, RWE Renewables possède, à l'international, un département ingénierie de près de 250 ingénieurs à même de définir et spécifier les infrastructures du parc (SCADA, fondation et

terrassment, électricité HT-BT). Ce département offre son support au département construction de la division européenne de RWE Renewables.

S'agissant plus spécifiquement de la gestion du chantier de construction du parc éolien, une soixantaine de personnes de compétences et de secteurs d'activité divers se succéderont pendant toute la durée de la construction.

L'équipe dédiée de RWE Renouvelables France sera plus particulièrement constituée des personnes suivantes :

Coordination du chantier (1 chef de projet) : Il est en charge de la planification, de la sélection des sous-traitants, du respect du budget et de la coordination de l'ensemble des acteurs impliqués ;

Supervision des infrastructures (1 chef de chantier) : Il s'assure du bon déroulement de la 1ère phase du chantier, à savoir le terrassment, le génie civil et le câblage électrique ;

Raccordement électrique et SCADA (1 spécialiste technique) : Ils ont en particulier la responsabilité du fonctionnement du poste de livraison (point d'injection de l'électricité produite par le parc sur le réseau public) mais également des connexions permettant le contrôle à distance des éoliennes.

Exploitation technique

Dans le cadre des prestations d'exploitation technique qui lui seront confiées par la société Parc Eolien de la Voie Corette S.A.S, RWE Renouvelables France devra contrôler les éoliennes du parc éolien, grâce au Système de Contrôle à Distance, ainsi que l'infrastructure comprenant les chemins d'accès internes au parc éolien, le câblage interne du parc, le point de raccordement au réseau, les câbles téléphoniques internes au parc et tout droit foncier correspondant.

De manière générale, elle sera responsable de l'ensemble des tâches clés de l'exploitation du Parc Eolien de la Voie Corette, à savoir :

- s'assurer le respect de prescriptions de l'arrêté d'autorisation environnementale,
- accomplir toutes les obligations (à l'exception des obligations de paiement) de Parc Eolien de la Voie Corette S.A.S en conformité avec les contrats de raccordement au réseau et/ou d'injection avec l'opérateur du réseau ;
- adapter la tension jusqu'à 20 kV en accord avec les attentes de l'opérateur du réseau ;
- gérer les relations avec les propriétaires fonciers des parcelles sur lesquelles le parc éolien est construit ;
- organiser les démarches pour l'évacuation des déchets du parc éolien ;
- faire procéder à l'inspection dans les délais réglementaires déterminés par les personnes qualifiées des extincteurs, équipements de levage, de sûreté et de santé ainsi que tout ascenseur situés dans l'éolienne ;
- prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la conformité de ses obligations statutaires afin d'assurer la sécurité du parc éolien ;
- fournir l'assistance nécessaire et raisonnable pour procéder aux réclamations d'assurance ;

- relever le compteur de chaque éolienne régulièrement et contrôler la fiabilité du relevé de compte de l'opérateur du réseau sur la base de ces données.

Grâce au Système de Contrôle à Distance, le fonctionnement du parc éolien sera entièrement automatisé et contrôlé à distance : l'ensemble des paramètres de marche des machines est constamment mesuré par capteurs (conditions météorologiques, vitesse de rotation de la machine, production électrique, niveau de pression du réseau hydraulique, etc.) et transmis par fibres optiques et liaison via un modem Numéris au centre de commande du parc éolien.

Les équipes de RWE Renewables France et de la branche européenne RWE Renewables pourront par ailleurs s'appuyer sur le département ingénierie, dont les capacités numériques et analytiques avancées participent à la prédiction des défaillances et à l'amélioration des performances de chacun des parcs éoliens exploités par RWE.

Ainsi, la salle de contrôle dédiée à l'Europe Centrale surveille 24h / 24 et 7j / 7 la plupart des actifs éoliens onshore et offshore de RWE Renewables. Dotée de sept ingénieurs, elle assure de nombreux services, notamment la surveillance des turbines, la réinitialisation des turbines en panne, la mise en place éventuelle de bridage réseau ou encore la fourniture de réponse rapide aux équipes locales.

Pour tout cas de dysfonctionnement ou d'erreur auquel il ne peut pas être remédié directement à l'aide du Système de Contrôle à Distance mais qui demande l'intervention d'une équipe d'entretien, il est prévu par le contrat d'exploitation technique et de maintenance que RWE Renewables France informe la société Parc Eolien de la Voie Corette S.A.S sans délai et prene les mesures appropriées.

Maintenance des éoliennes

Dans le cas où la maintenance est confiée à RWE Renewables France et conformément aux conditions qui seront prévues dans le Contrat d'exploitation technique et de maintenance, RWE Renewables France contrôlera et entretiendra régulièrement les éoliennes comme demandé par et en accord avec les engagements de Parc Eolien de la Voie Corette S.A.S, ou, selon le cas, en conformité avec les spécifications et instructions de Nordex ou bien, en l'absence de spécifications ou d'instructions, en conformité avec les règles de l'art de l'industrie éolienne. Elle contrôlera les éoliennes à des intervalles de maintenance réguliers en accord avec les normes DIN 31051 et DIN 31052, ou bien avec toute autre norme DIN standard, pour identifier tout écart entre le fonctionnement réel et attendu des éoliennes, et permettre de proposer et respectivement initier les mesures nécessaires au retour au fonctionnement normal des éoliennes.

Les prestations comprendront en particulier :

- la maintenance relative au Système de Contrôle à Distance ;
- la vérification de tous les composants, y compris de la tour tubulaire ;
- la vérification des moments de torsion des boulons et, si nécessaire, le resserrage des boulons ;
- la vérification des niveaux d'huile ;

- le prélèvement d'échantillons d'huile ainsi que l'analyse de l'huile ;
- les vidanges, nécessaires, incluant l'huile, au plus tard après trois ans d'exploitation ;
- les opérations de lubrification / de graissage nécessaires ;
- la vérification nécessaire et le réglage des freins ;
- la vérification de tous les systèmes de sécurité des éoliennes, y compris le système de protection contre la foudre, le cas échéant, et la prise de terre ;
- l'évaluation des données du Système de Contrôle à Distance ;
- les interventions d'entretien ou de réparation non programmées dues aux alarmes des éoliennes.

Sécurité de l'installation

Pendant toute la durée du Contrat d'exploitation technique et de maintenance, la sécurité de l'installation est assurée notamment par les différentes maintenances préventives réalisées, ainsi que par le contrôle et l'entretien régulier des éoliennes et de leurs infrastructures (qui seront réalisés conformément aux dispositions précisées à la section 4 de l'arrêté du 26 août 2011).

Au terme de l'exploitation du parc éolien, les éoliennes seront mises à l'arrêt dans l'attente du démantèlement de l'installation qui sera réalisée conformément à la réglementation en vigueur.

A tout moment et quel que soit le cas de figure présenté ci-dessus, les accès à l'intérieur des éoliennes ou du poste de livraison sont, de plus, maintenus fermés.

Politique HSE

RWE a placé depuis de nombreuses années la santé et la sécurité de ses employés, ainsi que de ses installations, parmi ses priorités. Elle encourage une culture d'entreprise allant dans ce sens, grâce à la mise en place régulière de programmes promouvant la santé et la sécurité au travail (« Mission Zero » : 0 accidents pour les employés, les sous-traitants et les visiteurs ; 0 excuses pour les comportements dangereux ; ..., ou encore « We care today, so everyone enjoys tomorrow » - « Nous faisons attention aujourd'hui pour que tout le monde profite demain »).

Ainsi, la société est l'un des membres fondateurs de G+, une organisation inter-entreprises dédiée à la santé et à la sécurité pour la filière éolienne offshore. Elle est également un membre actif des groupes de travail HSE dans les syndicats européens et nationaux dédiés à l'énergie éolienne.

2.3.3. DESCRIPTION DES CAPACITES TECHNIQUES DE NORDEX FRANCE

Le parc éolien équipé d'éoliennes NORDEX en France a atteint les 2 380 MW au 31 décembre 2019, pour une part de marché de 14 % (capacité totale installée en France de 16 617 MW au 31 décembre 2019).

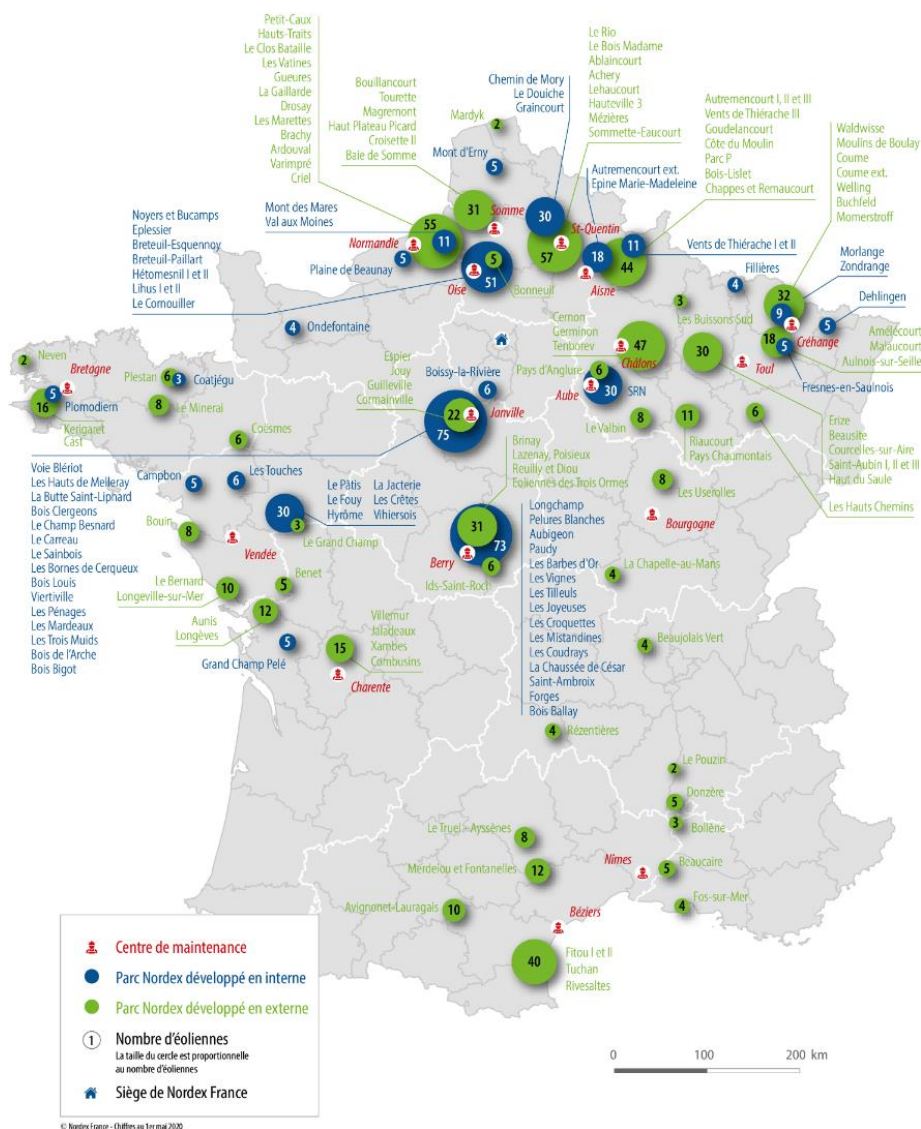


Figure 7 : Répartition géographique des éoliennes NORDEX installées en France au 1er mai 2020 – Source : NORDEX

Montage des éoliennes

NORDEX France comporte un département de construction unique en France dans le secteur des constructeurs éoliens. 30 personnes dédiées aux projets éoliens du marché français et européen composent une équipe pluridisciplinaire. Fort de l'expérience acquise ces 20 dernières années, NORDEX France rassemble au sein de ce département de fortes compétences dans tous les domaines spécifiques aux projets éoliens :

- planification et logistique ;
- montage et mise en service ;
- électricité HT-BT ;

- SCADA (système de contrôle à distance des éoliennes) ;
- infrastructures : fondations, électricité HT-BT, accès.

L'équipe dédiée de NORDEX France, qui assurera le montage des éoliennes, sera plus particulièrement constituée des personnes suivantes :

- Coordination du chantier (1 chef de projet) : Il est en charge de la planification, de la sélection des sous-traitants, du respect du budget et de la coordination de l'ensemble des acteurs impliqués ;
- Supervision du montage (1 chef de chantier) : Il s'assure du bon déroulement de la 2ème phase du chantier, à savoir l'arrivée des différentes pièces par convois exceptionnels, leur déchargement et pour finir leur montage ;
- Logistique (1 spécialiste logistique) : la responsabilité de l'arrivée des différentes pièces de la machine dans le délai prévu lui revient. Il participe au déchargement des pièces dans le port et reste par la suite en contact permanent avec le transporteur en charge des convois.

Exploitation technique et maintenance

Avec des contrats sur plus de 90% des éoliennes installées en France, NORDEX France possède également une grande expérience en termes de maintenance.

Le département dédié de NORDEX France est constitué de 250 collaborateurs expérimentés travaillant tant au niveau des territoires (responsable régional, chef d'équipe, technicien, ...) qu'au niveau du siège à Saint-Denis (gestionnaire de comptes, logistique, opérateurs techniques, ...) pour exploiter au mieux les projets afin de garantir une production optimisée dans les meilleures conditions de sécurité possibles.

Le département « Maintenance et Exploitation » participe à l'optimisation des parcs éoliens tout au long du cycle de vie des éoliennes. Les trois piliers pour atteindre cet objectif sont l'entretien préventif, les réparations et la modernisation.

Un autre aspect primordial est la gestion des opérations techniques des parcs éoliens clés en main. Les rapports détaillés, l'analyse des données du CMS (système d'analyse vibratoire) et des données des éoliennes permettent d'améliorer la maintenance préventive et le dépannage rapide des éoliennes. Ainsi, les temps d'arrêts des éoliennes peuvent être réduits au minimum grâce à des procédures adaptées et à la surveillance préventive. Les objectifs contractuels que passe NORDEX France avec ses clients sont très souvent supérieurs à 97% de disponibilité technique.

Dans le cas où la maintenance est confiée à NORDEX France et conformément aux conditions qui seront prévues dans le Contrat d'exploitation technique et de maintenance, NORDEX France contrôlera et entretiendra régulièrement les éoliennes comme demandé par et en accord avec les engagements de Parc Eolien de la Voie Corette S.A.S, ou, selon le cas, en conformité avec les spécifications et instructions de NORDEX France ou bien, en l'absence de spécifications ou d'instructions, en conformité avec les règles de l'art de l'industrie éolienne. Elle contrôlera les éoliennes à des intervalles de maintenance réguliers en accord avec les normes DIN 31051 et DIN 31052, ou bien avec toute autre norme DIN standard, pour identifier tout écart entre le fonctionnement réel et attendu des éoliennes, et permettre de proposer et respectivement initier les mesures nécessaires au retour au fonctionnement normal des éoliennes.

Ainsi NORDEX France met en place des équipes de maintenance à proximité des parcs éoliens composées de techniciens locaux formés en interne, afin d'assurer l'entretien, la maintenance et la répartition des éoliennes et de leurs composants.

Aujourd'hui en France, 18 centres de service sont répartis sur le territoire au plus proche des parcs éoliens. Ces centres sont constitués de personnel qualifié et équipés de véhicules d'intervention, d'outillage et d'une zone de stockage pour les pièces détachées.

Pour le département de la Somme, le centre de maintenance de Villers-Bocage présente un avantage indéniable pour effectuer une maintenance de qualité et de proximité. 7 techniciens qualifiés et expérimentés dont 1 chef d'équipe sont basés dans ce centre. Ils ont déjà la responsabilité du bon fonctionnement de 56 machines dans la Somme.

Qualifications et formation du personnel

NORDEX France garantit que les prestations qui lui sont confiées seront effectuées avec professionnalisme, en employant des composants et matériaux de bonne qualité et conformément aux pratiques habituelles au sein du secteur de l'énergie éolienne ainsi qu'aux exigences techniques du groupe NORDEX SE.

En particulier, le groupe NORDEX SE a défini pour son personnel des exigences minimales pour l'accès aux aérogénérateurs, en termes d'aptitude médicale, de formation et d'EPI :

- Aptitude médicale aux travaux en hauteur (certificat ou attestation en cours de validité) ;
- Formation aux travaux en hauteur, incluant une formation à l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur et à l'utilisation du dispositif de secours et d'évacuation de l'éolienne (attestation de formation en cours de validité et, dans tous les cas, datant de moins de 12 mois) ;
- Formation aux premiers secours (attestation de formation en cours de validité et, dans tous les cas, datant de moins de 2 ans) ;
- Affectation d'un kit d'EPI contre les chutes de hauteur adapté aux éoliennes NORDEX et vérifié depuis moins de 12 mois lors de son utilisation.

Ces exigences minimales sont également applicables aux sous-traitants des sociétés du groupe NORDEX SE intervenant dans les aérogénérateurs.

Outre ces exigences minimales, d'autres formations en matière de santé et sécurité sont requises :

- Formation à la sécurité électrique (en France, il s'agit de l'habilitation électrique) ;
- Formation à la manipulation des extincteurs.

Le département HSE de NORDEX France est par ailleurs en charge du suivi de l'évolution réglementaire et de son application en relation avec l'exploitant.

De plus, de par son implication à l'association France Energie Eolienne, NORDEX France suit l'évolution de la réglementation au plus près.

3. CONFORMITE AU PLU

Afin de répondre au règlement du PLU de la commune de Matigny, les trois éoliennes initialement présentes sur cette commune ont été retirées. De plus, la disposition des postes de livraison (PDL) a été adaptée.

Le PLU indique dans son article A2 que sont autorisées « les constructions et installations nécessaires au service public ou d'intérêt collectif ». Il est précisé dans l'article A8 que « Entre deux bâtiments non contigus, doit toujours être aménagée une distance suffisante pour permettre l'entretien facile des marges d'isolement et des bâtiments eux-mêmes, ainsi que le passage et le fonctionnement du matériel de lutte contre l'incendie. Cette distance ne peut être inférieure à 5 mètres »

Nous avons donc espacé les Postes de livraison de 5 mètres les uns des autres afin de nous conformer au règlement d'urbanisme. Le nouveau plan est annexé à ce document.

Nous précisons que les postes de livraisons sont des bâtiments clos comme le présente la simulation d'implantation des PDL sur le plan AR 16 de l'annexe.

Eolienne	Coordonnée X	Coordonnée Y
E2	702843.48	6966962.28
E3	703140.41	6966674.59
E6	702552.91	6966514.14
E7	702898.71	6966169.88
E11	702418.85	6965974.25
E12	702849.74	6965639.92
Poste de livraison 1	702005.91	6967153
Poste de livraison 2	702012.92	6967156.09
Poste de livraison 3	702019.92	6967158.88

Eléments au format papier réunis dans le classeur « Porter à connaissance – Parc Eolien de la Voie Corette – Annexe 6 – Plans et éléments graphiques »

Les plans du Parc Eolien de la Voie Corette ont été mis en conformité vis-à-vis des plans locaux d'urbanisme des communes de Douilly et Matigny.

- Carte au 1/25000 indiquant l'installation projetée
- Plan à l'échelle de 1/2500 au minimum des abords de l'installation
- Plan d'ensemble à l'échelle de 1/200 indiquant les dispositions projetées de l'installation

ANNEXE 1

KBIS

Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre
4 RUE PABLO NERUDA
92020 NANTERRE CEDEX

Code de vérification : FxBvUDz5Oc
<https://www.infogreffe.fr/contrôle>

N° de gestion 2021B13126



Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
à jour au 29 juin 2022

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	804 264 778 R.C.S. Nanterre
<i>Date d'immatriculation</i>	08/12/2021
<i>Transfert du</i>	R.C.S. de Paris en date du 21/11/2021
<i>Date d'immatriculation d'origine</i>	28/08/2014
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	PARC EOLIEN DE LA VOIE CORETTE
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée (Société à associé unique)
<i>Capital social</i>	37 000,00 Euros
<i>Adresse du siège</i>	50 Rue Madame de Sanzillon 92110 Clichy
<i>Activités principales</i>	Aménagement, développement et exploitation de tous sites immobiliers sur lesquels seront édifiées des éoliennes.
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 27/08/2113
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	31 décembre
<i>Date de clôture du 1er exercice social</i>	31/12/2015

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES

Président

<i>Nom, prénoms</i>	FONIO Joseph
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 26/10/1977 à Évreux (27)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	63 Rue Montcalm 75018 Paris 18e Arrondissement

Directeur général

<i>Nom, prénoms</i>	HUREZ Laëtitia
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 24/12/1980 à Amiens (80)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	50 Rue Amedee Dufaure 92500 Rueil-Malmaison

Directeur général

<i>Nom, prénoms</i>	JOHNSON Maguy
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 18/10/1984 à Lomé (TOGO)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	4 Rue Valérie Larbaud 75013 Paris 13e Arrondissement

Directeur général

<i>Nom, prénoms</i>	DUVERT Tiffany
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 02/08/1985 à Saint-Martin-d'Hères (38)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	101 Rue Championnet 75018 Paris 18e Arrondissement

Commissaire aux comptes titulaire

<i>Nom, prénoms</i>	Soudier Brigitte
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 13/05/1975 à Woippy (57)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel ou adresse professionnelle</i>	Bp 37 14 Avenue de la Gare 55600 Montmédy

R.C.S. Nanterre - 30/06/2022 - 16:04:47

page 1/2

Greffes du Tribunal de Commerce de Nanterre
4 RUE PABLO NERUDA
92020 NANTERRE CEDEX

N° de gestion 2021B13126

Commissaire aux comptes suppléant

<i>Dénomination</i>	LCD AUDIT ET EXPERTISE
<i>Forme juridique</i>	Société à responsabilité limitée (Société à associé unique)
<i>Adresse</i>	359 Boulevard des Technologies 54710 Ludres
<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	529 152 316 Nancy

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

<i>Adresse de l'établissement</i>	50 Rue Madame de Sanzillon 92110 Clichy
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	Aménagement, développement et exploitation de tous sites immobiliers sur lesquels seront édifiées des éoliennes.
<i>Date de commencement d'activité</i>	16/05/2014
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe

IMMATRICULATIONS HORS RESSORT

R.C.S. Amiens

OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- *Mention n° 122759 du 08/12/2021* La société ne conserve aucune activité à son ancien siège.

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

ANNEXE 2

LETTRE DE SOUTIEN DE RWE RENEWABLES



RWE Renewables GmbH | RWE Platz 4 | 45141, Essen

Préfecture de la Somme
51 rue de la République
80000 Amiens

Essen, 06/07/2022

<p>Objet : Lettre d'engagement et de support - dossier de demande d'autorisation environnementale</p>	<p>Subject : Letter of commitment and support - environmental authorization request</p>
<p>La société RWE Renewables GmbH développe en France de nombreux parcs éoliens et à ce titre, sa filiale, RWE Renewables HoldCo B.V., crée des filiales porteuses de projet.</p>	<p>RWE Renewables GmbH is developing numerous wind farms in France and as such, its subsidiary RWE Renewables HoldCo B.V. is creating special purpose companies for these projects.</p>
<p>La société de projet Parc Eolien de la Voie Corette (la « Société ») a été créée en 2015 pour procéder au développement, à la construction, à la mise en service et à l'exploitation d'un parc éolien composé de 6 éoliennes situé sur les communes de Douilly et Matigny, en France (le « Projet »). Le capital social de la Société est actuellement de 37.000 euros et est détenu à hauteur de 100% par RWE Renewables HoldCo B.V.</p>	<p>The project company Parc Eolien de la Voie Corette (the "Company") was created in 2015 for the development, construction, commissioning and operation of a wind farm consisting of 6 wind turbines located in the municipalities of Douilly et Matigny, in France (the "Project"). The Company's share capital is currently 37,000 euros and is 100% owned by RWE Renewables HoldCo B.V.</p>
<p>RWE Renewables GmbH, la filiale la plus récente du Groupe RWE, est un des leaders mondiaux de l'énergie renouvelable. Avec environ 3 500 employés, l'entreprise exploite des parcs éoliens sur</p>	<p>RWE Renewables GmbH, the most recent subsidiary of the RWE Group, is one of the world's leading renewable energy companies. With around 3,500</p>

RWE Renewables GmbH

Unit Renewables
Europe & Australia

RWE Platz 4
45141 Essen
Germany

T +49 201 5179-0
F +49 201 15199
I www.rwe.com

Chairman of the
Supervisory Board:
Dr. Markus Krebber

Board of Directors:
Sven Utermöhlen (Chair)
Katja Wünschel (Chair)
Dr. Simon Bockmühl
Dr. Holger Himmelf
Danielle Jarski
Ulf Kerstin

Head Office:
Essen, Germany
Registered at:
Local District Court
Essen

Registered No.
HRB 29653

Bank account:
Deutsche Bank AG
IBAN: DE76 3607 0050
0238 0137 00

BIC (SWIFT Code):
DEUTDE33XXX

Tax No. 112/5717/4176
VAT Registration No.
DE321426081

RWE

Page 2

<p>terre et en mer, des centrales photovoltaïques et des installations de stockage de batterie d'une capacité combinée d'environ 9 gigawatts. RWE Renewables GmbH s'engage à l'expansion de l'énergie renouvelable dans plus de 15 pays sur 4 continents. D'ici la fin 2022, RWE Renewables GmbH vise à investir 5 milliards d'euros nets dans les énergies renouvelables et à développer son portefeuille d'énergies renouvelables pour atteindre une capacité nette de 13 gigawatts. Au-delà de ces objectifs, l'entreprise prévoit de renforcer sa croissance dans le domaine de l'énergie éolienne et solaire. L'accent est mis sur le continent américain, les principaux marchés d'Europe et la région Asie-Pacifique.</p>	<p>employees, the company operates on-shore and offshore wind farms, photovoltaic power plants and battery storage facilities with a combined capacity of approximately 9 gigawatts. RWE Renewables GmbH is driving the expansion of renewable energy in more than 15 countries on 4 continents. By the end of 2022, RWE Renewables GmbH aims to invest €5 billion net in renewable energy and to grow its renewable portfolio to 13 gigawatts of net capacity. Beyond this, the company plans to further grow in wind and solar power. The focus is on the Americas, the core markets in Europe and the Asia-Pacific region.</p>
<p>Dans le cadre du dépôt de la demande d'autorisation unique relative au Projet, la Société a indiqué que le Projet serait financé soit sur fond propre soit par un emprunt bancaire à hauteur d'environ 80% et par un apport en capital des actionnaires à hauteur d'environ 20%.</p>	<p>As part of the filing for the environmental authorization request related to the Project, the Company has indicated that the Project would be financed either from its own funds or by a bank loan (approximately 80%) and equity contributions from shareholders (approximately 20%).</p>
<p>La société RWE Renewables GmbH entend par la présente attester qu'elle apportera tant son soutien financier que son soutien technique à la Société en vue de la réalisation et de l'exploitation du Projet conformément aux engagements pris dans la demande d'autorisation environnementale susvisée.</p>	<p>RWE Renewables GmbH hereby intends to certify that it will provide both financial and technical support to the Company for the development and operation of the Project in accordance with the commitments made in the aforementioned environmental authorization request.</p>
<p>A ce titre, la société RWE Renewables GmbH, en sa qualité de société mère, s'engage à garantir, dans une limite de</p>	<p>As such, RWE Renewables GmbH, in its capacity as parent company, undertakes to guarantee the obligations applicable to the Company and taken by the</p>

...

Vol

RWE

Page 3

<p>40 008 000 EUR, les obligations applicables à la Société et prises par celle-ci au titre de la réglementation applicable aux éoliennes, que ce soit pendant la construction du Projet, son exploitation ou son démantèlement, ainsi qu'à lui apporter éventuellement les capitaux propres nécessaires au financement, à la construction et à l'exploitation du Projet si RWE Renewables GmbH et la Société décidaient de construire le Projet et si la Société ne devait finalement pas obtenir de prêt bancaire.</p> <p>La présente lettre annule et remplace la lettre émise le 24 février 2021.</p>	<p>latter up to EUR 40 008 000 under the regulations applicable to wind turbines, whether during the construction of the Project, its operation or its decommissioning, as well as providing the necessary equity for the financing, construction and operation of the Project should RWE Renewables GmbH and the Company decide to carry out the construction of the Project and if the Company was ultimately not able to obtain a bank loan.</p> <p>The present cancels and replaces the previous letter issued on February 24th, 2021.</p>
---	---

Essen, 06 July 2022

<p>Signature</p> 	<p>Signature</p> 
<p>Name in full</p> <p>Zsuzsanna Sessel- Zsebik</p>	<p>Name in full</p> <p>Christian Ellsiepen</p>
<p>Title or Function</p> <p>Director Legal</p>	<p>Title or Function</p> <p>Head of Corporate & Structured Finance EU & APAC</p>

Handwritten mark

ANNEXE 3

BILAN FINANCIER DU GROUPE RWE

Indicateurs clés du Groupe RWE sur les 5 dernières années¹

		2019	2018	2017	2016	2015
Total des revenus	million €	13 125	13 406	13 822	43 590	45 848
Revenu						
Résultat net avant intérêts financiers, taxes, dépréciations et amortissements (EBITDA)	million €	2 489	1 538	2 149	5 403	7 017
Résultat net avant intérêts financiers et taxes (EBIT)	million €	1 267	619	1 170	3 082	3 837
Résultat courant avant impôts	million €	-752	49	2 056	-5 807	-637
Résultat net	million €	8 498	335	1 900	-5 710	-170
Revenus par action	€	13,82	0,54	3,09	-9,29	-0,28
Trésorerie						
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	million €	-977	4 611	-3 771	2 352	3 339
Flux net de trésorerie	million €	-2 053	3 439	-4 439	809	441
Structure des actifs/du capital						
Actifs non courants	million €	35 951	18 595	45 694	45 911	51 453
Actifs courants	million €	28 241	61 513	23 365	30 491	27 881
Capitaux propres	million €	17 448	14 257	11 991	7 990	8 894
Passifs non courants	million €	27 018	20 007	36 774	39 646	45 315
Passifs courants	million €	19 726	45 844	20 294	28 766	25 125
Total du bilan	million €	64 192	80 108	69 059	76 402	79 334
Part de fonds propres	%	27,2	17,8	17,4	10,5	11,2
Dettes nettes	million €	9 298	19 339	20 227	22 709	25 463
Dettes nettes des activités poursuivies	million €	9 066	4 389	-	-	-
Effectifs						
Nombre d'employés à temps plein		19 792	17 748	59 547	58 652	59 762
Recherche & Développement						
Coûts R&D	million €	21	18	182	165	101
Bilan des émissions						
Emissions de CO ₂	million tonnes	88,1	118,0	131,8	148,3	150,8
Emissions de CO ₂ spécifiques	tonnes/MWh	0,575	0,670	0,658	0,686	0,708

¹ La comparaison de certaines figures sur différentes années fiscales est limitée compte-tenu de modifications dans les méthodes d'analyse.

ANNEXE 4

PLAN D’AFFAIRES PREVISIONNEL DU PROJET

PLAN D'AFFAIRES PREVISIONNEL

Année	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
Vente d'électricité ⁽¹⁾ (k€)	2 317	3 096	3 139	3 160	3 181	3 202	3 224	3 246	3 269	3 293	3 317	3 341	3 366	3 392	3 418	3 445	3 472	3 500	3 528	3 557	3 576	3 260	3 260	3 234	3 252
Total des revenus d'exploitation (k€)	2 317	3 096	3 139	3 160	3 181	3 202	3 224	3 246	3 269	3 293	3 317	3 341	3 366	3 392	3 418	3 445	3 472	3 500	3 528	3 557	3 576	3 260	3 260	3 234	3 252
Coûts d'exploitation ⁽²⁾	-523	-693	-726	-746	-887	-928	-906	-900	-895	-891	-900	-921	-948	-977	-1 005	-1 029	-1 048	-1 063	-1 105	-1 111	-1 131	-1 162	-1 192	-1 219	-1 244
Taxes ⁽³⁾ (k€)	-203	-269	-274	-279	-285	-291	-296	-302	-308	-315	-321	-327	-334	-341	-347	-354	-361	-369	-376	-384	-391	-399	-407	-415	-423
Total des charges d'exploitation (k€)	-726	-961	-1 000	-1 026	-1 172	-1 219	-1 202	-1 202	-1 203	-1 206	-1 221	-1 248	-1 282	-1 318	-1 362	-1 384	-1 409	-1 431	-1 481	-1 486	-1 620	-1 681	-1 688	-1 834	-1 888
Exoédent brut d'exploitation / EBITDA (k€)	1 591	2 136	2 139	2 136	2 009	1 983	2 022	2 044	2 066	2 087	2 098	2 093	2 084	2 074	2 056	2 061	2 063	2 038	2 047	2 063	1 863	1 899	1 882	1 800	1 686
Dotations aux amortissements (k€)	-1 253	-1 628	-1 628	-1 628	-1 628	-1 628	-1 628	-1 628	-1 628	-1 628	-1 628	-1 628	-1 628	-1 628	-1 628	-1 628	-1 628	-1 628	-1 628	-1 628	-374	0	0	0	0
Résultat d'exploitation / EBIT (k€)	338	507	512	507	381	356	394	417	439	480	488	466	458	447	428	433	436	441	419	436	1 479	1 899	1 882	1 800	1 686
Impôt sur les sociétés ⁽⁴⁾ (k€)	-87	-131	-132	-131	-98	-92	-102	-108	-113	-119	-121	-120	-118	-115	-113	-112	-112	-114	-108	-112	-382	-439	-429	-413	-409
Résultat net après impôt (k€)	251	376	380	376	283	264	292	309	326	341	347	346	339	331	326	322	323	327	311	323	1 097	1 280	1 233	1 187	1 176

(1) La vente de l'électricité est basée sur un prix cible moyen pondéré des trois derniers appels d'offre, soit 60€/MWh, auquel on a déduit les frais d'agréateur.

(2) Les coûts d'exploitation comprennent :

- les coûts de maintenance, basés sur les coûts actuels des contrats de d'exploitation technique et de maintenance ;
- les loyers, basés sur les conventions de mise à disposition avec promesse de bail signées avec les propriétaires et exploitants concernés par le projet ;
- les mesures de suivi, précisées dans l'étude d'impact ;
- les assurances et les coûts de gestion divers, basés sur les coûts actuels du marché.

(3) Les taxes comprennent les taxes foncières, la Cotisation Économique Territoriale et l'imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau.

(4) Avec un taux d'imposition de 25%.

ANNEXE 5

LETTRE D'ENGAGEMENT DU TURBINIER



Parc éolien de la Voie Corette SAS
23, rue d'Anjou
75008 PARIS
France

Personne à contacter	Tél.	email	Date
M Nicolas VRECOURT	01 55 93 44 65	nvrecourt@nordex-online.com	15 décembre 2020

OBJET : Engagement à conclure un contrat portant sur la construction et l'installation d'éoliennes, ainsi qu'un contrat de maintenance, relatifs au Projet éolien de la Voie Corette

Madame, Monsieur,

Nous revenons vers vous à la suite de la demande qui nous a été adressée par votre société de fournir une lettre d'intérêt relative à la conclusion d'un contrat portant sur la construction et l'installation d'éoliennes, ainsi que d'un contrat de maintenance, relatifs au Projet éolien de la Voie Corette composé de 9 éoliennes et situé sur le territoire des communes de Douilly et Matigny dans le département de la Somme (80) (le « Projet »).

Nous avons analysé les informations que nous détenons d'ores et déjà sur le Projet et avons le plaisir de vous confirmer l'intérêt que nous portons sur celui-ci. Nous souhaitons, par la présente, vous confirmer notre engagement à conclure les contrats susvisés, sous réserve de l'obtention définitive des autorisations pour le Projet.

Fort de notre expérience de presque 20 ans sur le marché éolien français, en assurant notamment la maintenance de plus de 2300 MW de parcs éoliens, nous serons ravis de travailler avec vous sur ce Projet.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments respectueux.

Nordex France S.A.S.

Nicolas VRECOURT
Directeur Commercial France

Nordex France S.A.S.
194, Avenue du Président Wilson
93210 La Plaine Saint-Denis
France

Tel: +33 1 55 93 43 43
Fax: +33 1 55 93 43 40
france@nordex-online.com
www.nordex-online.com

R.C.S. Bobigny B 439 008 004
Code APE 516 K
N° Siret 439 008 004 000 12

Domiliation bancaire :
Banque BNP Paribas SA : 30004
Guichet ST DENIS PORTE DE PARIS : 00889
Compte n° 00010052172 / 16

Cette lettre d'engagement reste valable pour 6 éoliennes.